

Gestionnaire comptable et fiscal

Formation éligible au CPF [code 287270]

Durée moyenne : en fonction du niveau de départ ; prérequis à étudier

Modalités d'organisation de la session :

Entrée/sortie permanente - Temps plein - Formation présentielle et/ou à distance - Formation modulaire et individualisée.

Objectifs

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

Le gestionnaire comptable et fiscal est chargé d'organiser la saisie de l'information comptable, réaliser les travaux de fin d'exercice comptable ; établir les déclarations fiscales périodiques et annuelles ; réviser et mettre en place un dossier de contrôle ; analyser les états de synthèse ; suivre le processus budgétaire ; mettre en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle. Dans les TPE et PME, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou en animant une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, il assure ou supervise la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge.

Selon l'organisation il peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Il réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transfert numériques.

Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Métiers visés : Comptable gestionnaire, comptable, comptable unique, comptable général, collaborateur de cabinet comptable, chef comptable, responsable comptable, responsable comptable et financier.

- **Un accompagnement pour votre projet de formation /projet professionnel par un entretien individuel sur RDV** : quelle formation pour quel projet professionnel ? Comment monter les dossiers de financement ?

- **Une formation personnalisée et professionnelle** : en fonction de votre niveau de départ, de votre projet professionnel, de vos contraintes horaires (individualisation totale ou partielle), de la demande du marché du travail...
- **Financements : Demandeurs d'emploi** : **CSP ou PSE** (licencié économique, Contrat de Sécurisation Professionnelle) ; **CPF** ; Dispositif **RSA** ; **BIP Mission Locale** ; **CPF Transition professionnel** (ancien congé Individuel formation pour ex-CDD) ; **chéquier qualifiant** ; **Salariés** : **Plan de formation** ; **OPCO** ; **CPF, CPF Transition professionnel** (ancien Congé Individuel Formation) ; **financement personnel**

PRÉ-REQUIS	Formation de niveau 4 en comptabilité ou niveau Bac + 1.
CERTIFICATION(S) DIPLOME(S)	Titre professionnel de Niveau 3
Extraits du programme de formation, <i>(A adapter en fonction du niveau et du projet du stagiaire)</i>	<p>La formation est organisée en 3 certificats de compétences professionnelles pour obtenir le titre de Gestionnaire Comptable et Fiscal.</p> <p>Certificat de compétences professionnelles 1 (CCP1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels • Réaliser l'arrêté des comptes • Réviser et présenter les comptes annuels <p>Certificat de compétences professionnelles 2 (CCP2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir et contrôler les déclarations fiscales • Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques • Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles <p>Certificat de compétences professionnelles 3 (CCP3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise • Analyser les états de synthèse • Etablir des prévisions financières

Contactez-nous sur infos@acoformation.com

ou par téléphone au

07 60 85 85 10 / 01 30 28 85 10

Organisme de formation enregistré sous le n°32.60.032.33.60

SIREN 834.369.880 – APE : 8859A



Organisme
validé & référencé

